

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 564 (Rect)

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 31, substituer aux mots :

« dont au moins la moitié est occupée par des »

les mots :

« concernant majoritairement les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.